

## **FAUT-IL INTERNATIONALISER DAVANTAGE BRUXELLES ? LE PLAN DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE BRUXELLES (PDI), PLANCHE DE SALUT OU SOURCE D'ALIENATION ?**

**CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE**, 5 rue de la Loi,  
Bruxelles – Tribune Ville et société - Déjeuner-débat mensuel du **4 mars 2008**.

Exposés introductifs par

**René SCHOONBRODT**, sociologue, ancien président de l'ARAU, auteur de « Vouloir et dire la ville » (novembre 2007) et

**Pierre DEJEMEPPE**, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre Président de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge du PDI.

### **INTRODUCTION.**

Le Plan de développement international de Bruxelles (PDI) a été officiellement présenté par le Ministre-Président Charles Picqué en janvier 2008. Ce document a soulevé d'intéressants débats citoyens, dont les orateurs ont souligné les points forts.

René SCHOONBRODT est une figure marquante de la lutte des habitants contre la transformation de leur ville en un centre d'affaires constitué d'immeubles de bureaux pour entreprises multinationales ou institutions bureaucratiques. Cette expérience a été consignée dans son ouvrage de mémoires paru en 2007.

Pierre DEJEMEPPE est en charge du PDI. Ce plan défend l'idée que le développement international est une planche de salut en ce qu'il est un moyen pour Bruxelles d'échapper à la dominance des régions voisines. Le Cabinet a commandité diverses études sur le développement international de Bruxelles et a notamment soutenu l'ouvrage dirigé par Pierre Laconte et Carola Hein « Brussels : Perspectives on a European Capital » (2007 [www.ffue.org](http://www.ffue.org)). Voir document joint.

### **EXPOSES ET DEBAT.**

René Schoonbrodt centre son exposé sur la nécessité pour tout projet urbain de tenir compte à la fois de la concurrence entre la promotion de la ville dans l'espace global et de la nécessaire solidarité entre tous les citoyens, garante de cohésion sociale. Ainsi la qualité de l'enseignement pour tous devrait être une priorité absolue pour Bruxelles et donc une compétence régionale. Faire de Bruxelles une « ville intelligente » lui semble plus important que des projets immobiliers comme des Centres d'Achat ou grands Stades sportifs, qui peuvent être relégués en périphérie. L'avenir de la ville est politique. Formuler un projet de ville est culturel.

Au niveau des projets urbains spécifiques, il se réfère à l'expérience de l'ARAU (quarante ans de travail sur la ville) et aux projets d'aménagement mixtes qu'elle a proposés pour divers quartiers, par exemple pour le quartier Josaphat, à vocation européenne.

Pierre Dejemeppe reprend les principaux points du PDI (ci-joint).  
Son exposé est joint également.

Pour d'autres documents préparatoires voir [www.arau.org](http://www.arau.org).

Il annonce que l'Europe mettra 110 millions d'Euro à la disposition de la Région pour la rénovation des quartiers autour du Canal, et notamment la réalisation d'un parc urbain dans la zone Tour et Taxis, dont l'aménagement a fait l'objet d'un accord entre la Région, la Ville et les propriétaires du terrain.

L'infrastructure régionale de Congrès, actuellement insuffisante, bénéficiera de la réouverture du Palais des Congrès en 2009

Quant à l'aménagement du Heysel, il bénéficiera du fait que les terrains appartiennent à la Ville, alors que ceux du site de Schaerbeek-Formation appartiennent à une instance fédérale poursuivant sa propre politique.

### **Le débat a été très animé (14 interventions).**

#### **Retenons les points suivants :**

- L'activité européenne à Bruxelles est la seule activité à forte valeur ajoutée dont dispose la Ville. Les européens estiment cependant que la Région ne tient pas compte de leurs souhaits en matière d'enseignement et surtout pas en matière de sécurité des personnes, malgré la réforme des polices. L'absence de compétence de la Région en la matière n'est pas une réponse pertinente à ces critiques. Ainsi le VP du Parlement européen Friedrich Ingo, partisan d'un déplacement des institutions européennes à Berlin, a dénoncé, dans un rapport largement diffusé en Europe, l'impunité des bandes de jeunes malfaiteurs et l'influence des maffias de l'Est européen sur divers secteurs affectant la sécurité, notamment le commerce de la drogue.
- Un participant se réfère à des études indiquant que l'enseignement à Bruxelles serait le plus mauvais d'Europe. La démonstration par l'absurde lui en fournie par les queues nocturnes récentes pour l'inscription à des établissements de qualité. A Luxembourg l'enseignement est systématiquement trilingue dès le niveau primaire, ce qui donne des résultats remarquables. Ceci se heurte au caractère unilingue des Communautés, responsables de l'enseignement à Bruxelles et constitue un défi majeur pour la Région.
- On évoque aussi la concurrence entre les communes et avec la Région dans divers domaines affectant le développement international, notamment les permis de construire, l'accueil des touristes et des arrivants étrangers, la circulation des transports publics et le stationnement. Cette situation entraîne aussi une augmentation des coûts pour les entreprises, qui doivent s'adapter à des réglementations diverses et parfois contradictoires. On plaide donc pour une régionalisation de diverses compétences communales
- Quant à la qualité de l'eau et de l'air, la protection contre le bruit et l'environnement urbain, y compris la qualité des trottoirs, ils ne font pas l'objet d'une attention prioritaire. Ils viennent après l'économie, l'emploi, etc. alors qu'ils devraient en être u des moteurs.
- Le Quartier Nord, projet urbain axé sur le développement international, a été une expérience désastreuse pour la ville et n'a même pas été utilisé pour les

implantations européennes, malgré le fait que la Gare du Nord est accessible en 15 minutes depuis l'aéroport. Il est exact que ce projet était antérieur à 1989, date de mise en place de la Région. Le même désastre se retrouve à la Gare du Midi, projet porté directement par la Région, qui a montré de facto n'être pas en mesure de gérer un projet urbain international.

La conclusion du débat a été qu'il fallait augmenter les compétences régionales, notamment en matière de sécurité, d'enseignement et d'urbanisme, et surtout améliorer son fonctionnement au bénéfice des citoyens, ce qui justifierait son exigence de refinancement.

**Pierre Laconte**

Fondation pour l'environnement urbain ([www.ffue.org](http://www.ffue.org))

Annexes : 2